

Circulation	\$49,588,236	47,839,506
Dépôts des gouvernements	6,277,471	5,225,266
Dépôts du public remb. à demande	100,799,465	101,437,399
Dépôts du public remboursables après avis	172,037,773	174,437,445
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis	703,090	566,935
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis	3,950,800	4,255,551
Balances dues à d'autres banques au Canada	190,534	179,794
Balances dues à d'autres banques à l'étranger	1,390,716	1,126,823
Balances dues à d'autres banques en Angleterre	5,927,798	4,749,895
Autres dettes	417,056	1,023,132

Totaux du Passif...\$341,286,017 \$340,841,820
Diminution \$444,197

ACTIF.

Espèces	\$9,194,944	\$9,153,391
Billets du Dominion	18,666,887	18,593,777
Dépôts en garantie de la circulation	2,071,443	2,056,344
Billets et chèques d'autres banques	12,400,827	11,712,172
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis	616,645	429,886
Dépôts faits à d'autres banques au Canada	4,720,341	5,259,584
Dépôts d'autres banq. sur échanges journaliers	296,724	297,193
Balances dues par banques étrangères	28,067,780	27,118,605
Balances dues par banques anglaises	13,521,740	13,533,511
Obligations fédérales	4,893,727	4,782,800
Valeurs mobilières	31,631,862	31,457,133
Prêts sur titres et valeurs	34,654,363	34,317,790
Escomptes et avances en cours	259,848,951	263,597,683
Prêts aux gouvernements	2,297,142	1,852,167
Effets en souffrance	2,450,463	1,943,325
Immeubles	1,723,443	1,190,417
Hypothèques	623,753	666,009
Immeubles occupés par les banques	6,244,311	5,950,326
Autres créances	3,851,503	3,694,399

Totaux de l'Actif...\$437,787,044 \$437,606,702
Diminution \$180,342

Moyen d'enlever les peintures anciennes

1o On frotte la peinture avec une solution d'une partie de carbonate de soude et une partie d'eau à laquelle on ajoute un peu de chaux caustique. On lave avec cette solution jusqu'à ce que la peinture soit détruite.

2o On enduit l'objet avec du savon noir: au bout de vingt-quatre heures, on peut enlever la peinture par un simple lavage à l'eau.

3o On enduit l'objet de térébenthine chaude, qui dissout les couleurs, qu'on enlève ensuite facilement.

C'EST FAIT !

Le syndicat Connors a maintenant son contrat en bonne et valable forme. Les règlements passés par la Commission du Havre à l'effet de louer au dit syndicat pour une période de quarante années deux emplacements sur les terrains du port pour l'établissement d'élévateurs à grains et d'entrepôts de marchandises ont été sanctionnés par le gouverneur général en Conseil.

Il n'y a donc plus lieu de discuter maintenant s'il eût été préférable que la Commission du Havre fit elle-même les travaux nécessaires pour outiller notre port selon les exigences du commerce moderne.

Ce que nous devons souhaiter désormais c'est que les travaux se fassent vite et bien et que notre port soit mis en mesure, dès la prochaine saison de navigation, d'attirer un immense trafic de l'ouest tant américain que canadien.

Si nous en jugeons d'après ce qu'en disent les journaux américains, d'immenses quantités de blé américain prendront à l'avenir la route des canaux canadiens et du St-Laurent au détriment des ports des Etats-Unis.

C'est précisément le résultat que tout le monde cherchait ici; nous aurions sans doute préféré qu'il fût atteint à l'aide d'une entreprise et de capitaux purement canadiens et, autant que possible, par une entreprise privée qui aurait fait œuvre d'initiative et probablement, pour ne pas dire sûrement, une excellente affaire. A défaut d'une entreprise privée, nous aurions encore donné la préférence à la Commission du Havre qui, n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer aurait nécessairement dû imposer au commerce des charges moindres que le devra faire tout autre propriétaire d'élévateurs.

Cependant, la commission du